l'Europe s'engage en Franche-Comté avec le FEDER

Fonds Européen de Développement Régional

Guide

Porteurs de projet

mars 2011

Environnement

Anticiper les priorités transversales

Égalité hommes - femmes

UNION EUROPEENNE

préambule

Ce guide méthodologique est destiné aux porteurs de projet, maîtres d'ouvrages sollicitant la participation du Feder, ainsi qu'à tous les acteurs participant au montage de la demande de subvention.
Cet outil concret a pour vocation d'aider les porteurs de projet dans leur «obligation» et dans leur ambition d'intégrer l'égalité entre les hommes et les femmes et la prise en compte de l'environnement dans leur projet.
Il est utile en amont du dépôt du dossier de demande de subvention.
Il a été réalisé avec le concours de la DRDFE -Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité- et de la DREAL -Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement- de Franche-Comté.

ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES et ENVIRONNEMENT
Pourquoi mettre l'accent sur ces deux priorités ?

Ces priorités sont transversales à tous les fonds et à toutes les politiques.
Des directives européennes conditionnent l'attribution des fonds à la prise en compte de ces priorités.
En outre, des lois nationales donnent des orientations et des obligations sur ces mêmes thématiques.

L'Union Européenne impose la prise en compte de **l'égalité entre les femmes et les hommes** dans tous les fonds, programmes et projets qu'elle finance, elle préconise l'approche intégrée, ou gendermainstreaming, et l'approche spécifique.
La législation française vise à éliminer toute forme de discrimination des femmes ou des hommes de façon transversale et transpose donc la directive européenne à ce sujet.

L'Union européenne s'est engagée, notamment dans la Stratégie de Göteboerg, dans la nécessité de **préserver l'environnement** et d'inciter activement au développement durable dans sa politique.
Lancé en 2007 en France, le Grenelle de l'environnement débouche sur deux textes de loi qui précisent les engagements français pour préserver l'environnement, lutter contre le changement climatique et développer des énergies renouvelables.

Les objectifs du FEDER en Franche-Comté : protéger et développer les atouts technologiques et naturels

L'Europe s'engage en Franche-Comté

Depuis 1975 , le Fonds européen de développement régional a pour objectif de promouvoir la cohésion économique et sociale par la réduction des écarts de développement entre les régions.
Le programme opérationnel **Compétitivité régionale et emploi** dans la région Franche-Comté soutient financièrement des projets mobilisés sur quatre axes et pour un montant de 146 millions d'euros sur la période 2007 - 2013 :

- **AXE 1** Dynamiser l'innovation et la recherche afin de développer la compétitivité des entreprises
- **AXE 2** Améliorer la compétitivité territoriale
- **AXE 3** Préserver le patrimoine naturel et réduire la dépendance énergétique
- **AXE 4** Conforter le développement touristique des montagnes du Jura et les préserver

Agir simultanément sur l'environnement, le développement économique et l'égalité entre les femmes et les hommes nécessite une mobilisation de tous les moyens, fonds européens, nationaux et régionaux, et de tous les acteurs, pouvoirs publics et porteurs de projet.

Photos de la couverture : le tarier des prés (LPO Franche-Comté, Frédric Maillot) et Menuiserie Reymond, Grand-Combe Châteleu

sommaire

De l'idée au projet 4

Égalité entre les hommes et les femmes

Introduction : l'égalité, un enjeu ? 5
Méthodologie en 4 étapes 6 - 7
L'égalité en projets 8 - 9
Pistes pour agir 10 - 11
Fiche de présentation 12

Environnement

Introduction : pourquoi agir ? 13
Méthodologie en 4 étapes 14 - 15
Projets en action 16 - 17
Grille d'analyse 18 - 20

Contacts, sigles 21

Sources d'information 22

Dès la phase de conception, prenez le temps de la réflexion

L'égalité entre les femmes et les hommes et la prise en compte de **l'environnement** sont des principes incontournables pour tout projet sollicitant des aides européennes.
La préservation de notre patrimoine et des ressources naturelles ainsi que la valorisation de toutes les compétences constituent des valeurs et des enjeux essentiels pour la pérennité d'un territoire.
Ces priorités constituent des critères de sélection à part entière. Grâce à leur prise en compte, votre projet évoluera vers plus d'égalité, de pérennité et d'innovation.
Si chacun a bien conscience de sa responsabilité sociétale, appliquer ces principes demande un temps de réflexion. Pour vous accompagner dans cette démarche, ce guide vous propose une méthodologie, des exemples de projet et de bonnes pratiques, des pistes pour déployer un plan d'action et des sources d'informations.

Voir plus loin

Donner plus de valeur et de sens à un projet

Des bénéficiaires font partager leur expérience

Se soucier de l'environnement au quotidien

Séverine Descourvières
Hôtel de Paris, Besançon
Projet Feder axe 2
Compétitivité territoriale

« Prendre en compte l'environnement dans notre projet nous a incité à aller un peu plus loin dans notre action. Par exemple, dès le petit-déjeuner proposé à nos clients, les produits locaux remplacent les banals emballages individuels et limitent les transports d'approvisionnement. Chaque salle de bain est équipée d'économiseurs d'eau et de distributeurs de savon rechargeables. Pour le nettoyage des chambres, des produits d'origine naturelle tout aussi efficaces et très économiques font l'unanimité auprès de nos employés d'entretien !
Ce sont des gestes simples, auxquels on ne pense pas forcément dans le milieu professionnel, notre clientèle et notre personnel s'y montrent d'ailleurs très sensibles. »

La mixité est un avantage même dans un atelier de menuiserie

« Les conditions de travail en atelier de menuiserie sont assez difficiles à cause du bruit, de la poussière. J'ai cependant recruté à l'essai quatre femmes, l'une d'entre elles a été embauchée et formée. Cette personne est très motivée et volontaire, elle s'est très bien adaptée et exécute les mêmes tâches que ses collègues masculins. C'est la seule et première femme dans l'atelier, mais contrairement aux idées reçues, l'ambiance est meilleure depuis son arrivée, il y a moins de conflits !
La mixité présente beaucoup d'avantages, c'est essentiel et positif pour l'image d'une entreprise familiale ! »

Norbert Reymond,
Menuiserie Reymond, Grand-Combe Châteleu
Projet Feder axe 1 - Innovation

Idée	Projet	Concept innovant	Valeur ajoutée
Anticiper prendre conseil, solliciter un accompagnement	**Intégrer** ces priorités dans votre projet	**Améliorer** votre projet pour plus d'efficacité et de perspectives	**Valoriser** votre initiative et votre implication

L'égalité femmes - hommes, un enjeu
pour le développement social et économique de la Franche-Comté

LA SITUATION DES FEMMES EN FRANCHE-COMTÉ : DES INÉGALITÉS PRÉOCCUPANTES, DES COMPÉTENCES À VALORISER

Pourquoi et comment faire converger les enjeux de développement régional et l'amélioration de la situation des femmes ?

Le développement régional ne peut se réaliser pleinement sans améliorer la situation professionnelle des femmes et prendre en compte les besoins des Franc-Comtois dans leur ensemble.

Des études ont mesuré précisément les inégalités touchant les femmes en Franche-Comté. Ces écarts freinent le développement social et économique de notre région.
L'intervention des fonds européens a pour objectif d'inciter à l'action dans chaque projet : d'une part, pour ne pas perpétuer ou aggraver la situation des femmes, et d'autre part pour contribuer à l'améliorer.
La stratégie régionale mise en place de façon cohérente par les programmes européens et nationaux vise à :

- favoriser l'accès des femmes à l'emploi
- améliorer leur situation professionnelle
- développer la création d'activités économiques par les femmes.

Quelles sont les inégalités les plus préoccupantes pour la Franche-Comté ?

Une **fragilisation sociale** et une **précarisation accrue** des Franc-Comtoises des constats qui ont alarmés l'Etat et la Région de Franche-Comté :

- Les jeunes femmes les plus diplômées ont tendance à quitter notre région : près de 13 000 départs entre 2001 et 2006
- Les femmes représentent 55 % des diplômés des universités mais ont un taux d'emploi inférieur de 21 % à celui des hommes
- Les écarts de salaire sont encore trop importants entre les hommes et les femmes de 17 à 25 %
- Les femmes ne sont majoritaires que dans le seul secteur des services, sur des emplois souvent peu qualifiés et avec peu de perspectives de carrière
- Les femmes connaissent un chômage structurel et une plus grande précarité 36 % des femmes ont des contrats de travail à temps partiel, souvent subis
- Sur les 10 salariés les plus pauvres, on compte 6 femmes
- Les femmes ne représentent que 25 % des entrepreneurs, alors que création et reprise d'entreprise sont des enjeux fondamentaux pour la pérennité de l'économie régionale avec un tissu très important de petites entreprises

Source : Evaluation FEDER et CPER du Cabinet Euréval, mars 2010

Intégrer l'égalité hommes-femmes dès la conception de votre projet

L'égalité entre les femmes et les hommes est une approche prenant toute son importance dans chaque projet de développement de notre région.

Chiffres-clés en Franche-Comté

	Région	National
Part des femmes	50,8 %	51,6 %
Femmes 15-29 ans	**48,1 %**	**49,7 %**
Femmes 75 ans et +	63,1 %	63,6 %

	Femmes	Hommes
Taux d'activité	67,5 %	76,8 %
Taux d'emploi	59,6 %	70,2 %
Taux de chômage	7,7 %	6,4 %
Salaires/h nets moy	**10,03 €**	11,96 €

soit 17 % de moins que les hommes

Part des femmes très inégale dans les secteurs clés de l'économie franc-comtoise

Industrie automobile	21 %
Industries bois papier	18 %
Plasturgie	38 %
Industries agricoles et agroalimentaires	40 %

sources RP 2006 Insee et Efigip

L'égalité entre les femmes et les hommes signifie l'absence d'obstacle à la participation économique, politique et sociale en raison du sexe, et que chaque individu est libre de développer ses propres aptitudes au-delà des rôles réservés aux femmes et aux hommes.
Les hommes, tout comme les femmes, restent souvent contraints dans des stéréotypes de genre.
Ne considérons pas l'égalité comme un problème qui concerne uniquement les femmes, mais comme un bénéfice pour tous.

Vos questions

Pourquoi étudier la situation des femmes dans ma collectivité alors que mon projet concerne la création d'un parc d'activités ?

Réponse de la DRDFE : Avoir une réflexion sur la mixité est dans tous les cas pertinent, parce que tout porteur de projet est un acteur sociétal et peut agir à son niveau en faveur de l'égalité, de la parentalité et de l'amélioration des conditions de travail. De plus, votre collectivité a tout à y gagner sur des plans très variés : image de marque, gain de compétences, développement de l'offre de services et de l'activité...

Il y a 80 % de femmes dans ma structure dans le secteur de l'aide à domicile, mon projet n'est donc pas concerné par la question de la mixité ?

Réponse de la DRDFE : Combien de femmes sont en responsabilité ? Sur quel type de contrat ? Avec quelles amplitudes horaires ? Autant de questions pouvant faire apparaître des situations inégales et envisager des solutions qui seront autant d'avancées sociales pour l'entreprise : agir contre la précarité, par exemple en annualisant le temps de travail ainsi que le revenu pour garantir un salaire mensuel.

Égalité

Femmes - Hommes

méthodologie

pour lancer une réflexion sur l'égalité

Tous les projets ont un impact sur les conditions d'emploi et de vie des femmes et des hommes. Dès la conception du projet, cette méthodologie vous guide pour évaluer cet impact et déterminer un plan d'action.

Des défis à relever pour une économie régionale compétitive

- Promouvoir auprès des jeunes filles les filières techniques et scientifiques, filières structurantes de l'économie régionale
- Équilibrer le taux d'activité des femmes avec celui des hommes
- Agir contre la précarité professionnelle des femmes
- Développer leur accès aux responsabilités et à la création d'entreprise
- Améliorer la conciliation de la vie familiale et professionnelle pour limiter les inégalités professionnelles en général.

Téléchargez la synthèse de l'évaluation égalité sur www.franche-comte.pref.gouv.fr

suivez le guide en 4 étapes

1- Faire le point

Établir un état des lieux comparant la situation des femmes et des hommes dans votre structure, secteur d'activités ou territoire...

Objectifs

- Prendre connaissance et conscience de façon objective de la situation professionnelle et sociale des femmes dans le périmètre de votre projet
- Lancer une réflexion à partir d'un état des lieux

Comment procéder ?

1- Recensez des informations sur les conditions d'emploi et de formation dans votre secteur d'activités, dans votre structure et/ou de votre territoire

Des données peuvent être obtenues auprès de votre branche professionnelle, d'observatoires régionaux ou nationaux, de l'Insee, d'Efigip, de la Drdfe... et dans le rapport de situation comparée Rsc d'emploi entre les hommes et les femmes pour les entreprises de plus de 50 salariés (obligation légale)

2- Appréciez la situation respective des femmes et des hommes en matière

- de formation
- d'accès à l'emploi
- de carrière
- de conditions de travail
- d'articulation entre vie professionnelle et exercice de la responsabilité familiale
- de mobilité
- de chômage

Un outil à télécharger

Le **rapport de situation comparée** vous sera utile pour établir votre état des lieux. Le **diagnostic d'égalité professionnelle** est mis à la disposition, depuis le 1er janvier 2010, de tous les établissements de 20 à 49 salariés à partir de leur déclaration automatisée des données sociales.

www.solidarite.gouv.fr

2- Comprendre et analyser

La mise en oeuvre du projet peut avoir des effets distincts sur les femmes et les hommes.
Mener une analyse objective des besoins et attentes de chacun.

Objectifs

- Apprécier l'impact potentiel du projet sur les situations repérées d'inégalités
- Ne pas perpétuer les inégalités
- Prendre en compte les mesures déjà entreprises pour l'égalité
- Définir les besoins, les inégalités et les pistes d'amélioration

Comment procéder ?

Envisagez les implications du projet pouvant favoriser l'égalité, la mixité mais également la parentalité :

- les impacts sur les emplois et les métiers : formation, recrutement, gestion des compétences
- les conditions de travail : ergonomie des postes, cadre de travail, équipements pour les salariés
- la conciliation de la vie professionnelle avec la vie familiale : plages horaires, crèches accessibles, transports collectifs...

Partez de cette analyse pour identifier les freins réels ou culturels d'accès à certains métiers et en déterminer les leviers possibles d'action : pénibilité du travail, précarité des emplois, manque de candidatures, routine de recrutement, formations inadaptées...

Impact neutre du projet sur l'égalité

Un projet peut avoir un impact neutre sur l'égalité hommes - femmes, dans le sens où il n' pas d'effet direct ou indirect sur les possibilités pour les femmes ou les hommes d'accéder au marché de l'emploi, d'améliorer leur situation dans l'emploi ou de créer une activité. Il n'a pas non plus d'impact sur la conciliation vie professionnelle et vie familiale.

Une bonne initiative en agroalimentaire
sensibiliser ses partenaires à l'égalité

L'ARIATT est une association régionale dans l'industrie agroalimentaire, une action collective de développement de l'innovation a été mise en place grâce notamment au FEDER. Pour répondre à la priorité égalité, nous proposons de sensibiliser nos adhérents et partenaires au fait que les femmes sont peu représentées sur des postes de cadres et aux enjeux que cela peut représenter pour les entreprises en recherche de personnel. Le diagnostic que nous avons établi sur la situation des femmes dans notre secteur d'activités a d'ailleurs révélé que la présence des femmes à des postes d'encadrement est plutôt en diminution.

Jonathan Coquelin, chargé de mission à l'ARIATT - Feder axe 1 - Innovation

3- ÉLABORER UN PLAN D'ACTION

Définir des objectifs, simples et réalisables, d'amélioration en fonction de votre analyse de la situation et mettre en place des actions y répondant.

Objectifs
- Définir un plan d'action en fonction des objectifs
- Se fixer des objectifs concrets de progression

Exemple :
Dans votre plan de formation annuel, visez un objectif d'augmentation de 10 % du nombre de femmes ayant obtenu une qualification professionnelle.

Comment procéder ?
- Pour chaque objectif fixé, poursuivez des actions concrètes permettant de prévenir ou de corriger les inégalités et d'apporter des perspectives d'amélioration.
- Affecter les moyens humains et financiers nécessaires

Pistes d'actions
- Mettre en place un plan de formation pour qualifier les femmes occupant des postes dévalorisés
- Prévoir une action de sensibilisation en interne pour favoriser la mixité des métiers pour lesquels femmes ou hommes sont sous-représentés
- Participer à des actions de sensibilisation en partenariat avec les collèges et lycées pour inciter les filles à choisir les filières techniques ou scientifiques
- Moderniser, automatiser les postes de travail afin de permettre à une femme d'y travailler et améliorer les conditions de travail pour tous
- Améliorer le cadre de travail, le rendre plus agréable et fonctionnel pour tous
- Veiller à ce que votre communication s'adresse aux hommes et aux femmes et ne perpétue pas de stéréotypes de genre

CONSEIL
Réfléchir aux besoins des salariés, des usagers ou des habitants selon le projet, pour inclure dès le départ des aménagements ou équipements spécifiques dont le coût d'investissement pourra être inclus au projet global.

4- FAIRE LE BILAN

Evaluer pour mesurer les effets de son action

Objectifs
- Suivre et évaluer le plan d'action pour mesurer les progrès réalisés

Comment procéder ?
Identifiez au moins un indicateur de résultat pertinent et facilement mesurable en fonction des objectifs fixés dans le plan d'action et de la situation de départ.

Exemples d'indicateurs
- Nombre d'actions de sensibilisation à l'égalité conduites et nombre de contacts
- Moyens financiers affectés et utilisés
- Part des filles dans les filières scientifiques et industrielles :
  - Féminisation des formations aidées
  - Dans la recherche : doctorantes, chercheuses, ingénieures...
  - Nombre de brevets déposés par des femmes
- Nombre de femmes en responsabilités
  - Recrutement par catégorie socioprofessionnelle
  - Création ou reprise d'entreprise

Les branches professionnelles s'engagent

«Pourquoi le bâtiment se priverait de 50 % des talents de la population française ?»
Surtout sur les postes de cadres, de management d'équipe où les besoins en recrutement se font le plus durement ressentir aujourd'hui.
La Fédération française du bâtiment mène depuis plus de 10 ans une politique visant à attirer, former et embaucher des femmes dans tout le potentiel de la filière. Bilan : une augmentation de plus de deux points des effectifs féminins est relevée en sept ans, c'est un début !

Source : FFB, Bâtir au féminin, 2010

Inspirez-vous du plan d'action de votre branche professionnelle en faveur de l'égalité.

l'égalité en projets

présentation de projets bénéficiaires du FEDER

Pour chacun des axes du FEDER, ces exemples montrent comment, à partir d'un diagnostic, des actions peuvent être mises en place.

FEDER AXE 1 - INNOVATION
1.3 - CONFORTER LA DYNAMIQUE DES FILIÈRES

PROJET : Flexibilité du frêt ferroviaire
PORTEUR : Laboratoire FEMTO-ST, UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

DIAGNOSTIC ÉGALITÉ :

Très peu de femmes sont présentes dans la recherche en mécanique appliquée, très peu de jeunes filles dans les études scientifiques et techniques.

PLAN D'ACTION

Lutter contre les stéréotypes de genre et favoriser l'accessibilité des filles au secteur technique

- La mission culture scientifique met en valeur la parité dans toutes ses actions de vulgarisation de la recherche et de la formation scientifique : présentation de portraits de chercheuses pour l'émission Eurêka de la radio France Bleu ainsi que dans les publications destinées aux établissements scolaires
- Mise en place, en collaboration avec la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité, de journées de visite des laboratoires et d'entreprises, de rencontres et de débats avec des chercheuses, ingénieures et cheffes d'entreprise, avec la participation de jeunes lycéennes ambassadrices lors de la fête de la science
- Nomination d'une chargée de mission sur l'égalité des chances
- Interventions dans les collèges et lycées d'hommes et de femmes doctorants, chercheurs...
- Implantation d'un espace de vulgarisation scientifique sur Besançon : Fabrika sciences, le nouveau centre de culture scientifique et technique de Franche-Comté, à l'IUT de génie mécanique à Besançon, **www.pavillon-sciences.com**.

MODALITÉS DE SUIVI

Indicateur retenu : taux de féminisation des effectifs dans les filières scientifiques et techniques de l'Université de Franche-Comté

FEDER AXE 1 - INNOVATION
1.3 - CONFORTER LA DYNAMIQUE DES FILIÈRES

PROJET : Sélection par marqueurs de la race montbéliarde
PORTEUR : Organisme de Sélection de la race montbéliarde

DIAGNOSTIC ÉGALITÉ :

Secteur très masculin particulièrement sur le poste de sélectionneur pointeur, stéréotypes forts dans l'agriculture

PLAN D'ACTION

Objectif : mettre en valeur la mixité de la profession

- Recrutement d'une femme sur un poste de technicienne pointeur agréée en race montbéliarde, avec préparation de l'examen professionnel
- Sensibilisation des professionnels du secteur agricole par la publication de reportages sous forme d'un dossier de 4 pages présentant des portraits de femmes dans l'agriculture

Revue Filière Montbéliarde n° 19 - sept 2010 - 31 000 ex

Le journal de la filière nationale de sélection et de promotion de la race montbéliarde
Filière
MONTBÉLIARDE
Dossier
Les femmes dans l'agriculture
S'affirmer pour plus de parité
Agricultrice, éleveuse, technicienne, coexploitante... Des termes que l'on n'entend pas souvent et pour cause, les femmes n'occupent qu'un quart des emplois agricoles, toutes activités confondues

MODALITÉS DE SUIVI

Indicateur retenu : nombre de parution des articles et nombre d'exemplaires de la revue

FEDER AXE 2 - COMPÉTITIVITÉ TERRITORIALE
2.3 - POLITIQUE URBAINE

PROJET : Pôle d'innovation Techn'hom
PORTEUR : Société patrimoniale du Territoire de Belfort

Dès le départ du projet, sur le parc urbain d'activités Techn'hom à Belfort, un concept global de divers services a été conçu pour répondre aux besoins des salariées et salariés : boulangerie, banque, coiffeur, club de sport...
Une crèche inter-entreprises de 44 places accueille les enfants des salariés du site, elle a été mise en place avec la participation des entreprises et de la CAF, caisse d'allocations familiales,
Tout cela fait gagner un temps précieux au quotidien aux parents salariés, qui abordent la journée de travail avec une plus grande sérénité !

MODALITÉS DE SUIVI
- Nombre d'emplois créés par sexe

FEDER AXE 3 - PRÉSERVER LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE
3.6 - EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

PROJET : Réhabilitation de logements (isolation)
PORTEUR : OPH 70 et SA Habitat et Territoires (GIE)

DIAGNOSTIC ÉGALITÉ
L'état des lieux a porté sur le profil des occupants des logements : 62 % de personnes sans emploi, 54 % de foyers avec enfants de moins de 16 ans dont 33 % de familles monoparentales.
L'enjeu est alors de trouver des solutions techniques innovantes et un montage financier rigoureux pour offrir à une population fragile et à majorité féminine la possibilité de vivre dans des appartements agréables et économiques.

PLAN D'ACTION
- Maintenir des loyers accessibles aux familles en difficulté
- Amener le bâtiment à des performances énergétiques comparables au bâti neuf avec confort thermique été/hiver, plus écologique et économique
- Améliorer l'accessibilité aux personnes handicapées ou âgées, ainsi qu'aux familles avec enfants en bas âge
- Aménager les halls d'entrée et les accès afin d'assurer la sécurité des occupants

L'étude de la situation sociale des occupants a permis au projet de s'enrichir d'aménagements bien adaptés à leurs besoins réels, et durables en termes de construction.

MODALITÉS DE SUIVI
Conseil de la Drdfe : sensibiliser à l'égalité hommes-femmes (mixité des équipes) dans les appels à projets et dans la sous-traitance du secteur bâtiment. L'indicateur pourra être le nombre d'actions de sensibilisation mises en place.

MODE DE VIE ET URBANISME...
POUR UNE MEILLEURE ORGANISATION TEMPORELLE
Actuellement lorsque les deux membres du couple travaillent, l'activité à l'extérieur peut représenter pour chacun un total de 70 heures hebdomadaires : à un moment donné dans l'organisation au quotidien, ça bloque !
Se pencher sur la question du temps de travail des femmes et des hommes et l'organisation fonctionnelle des villes doit permettre de s'adapter aux nouveaux besoins des actifs et aux horaires atypiques.

FEDER AXE 4 - MONTAGNES DU JURA
4.1 - AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE

PROJET : Rénovation du musée du jouet de Moirans-en-Montagne
PORTEUR : Communauté de communes Jura-Sud

MUSEE DU JOUET
MOIRANS EN MONTAGNE

DIAGNOSTIC ÉGALITÉ
Le musée va bénéficier d'environ 100 000 visiteurs par an, en majorité des familles. Actuellement 5 salariés travaillent et un recrutement de 4 agents supplémentaires est prévu.

PLAN D'ACTION
1- Pour les visiteurs accueillis au musée :
Prise en compte de la parentalité et accessibilité à tous
- Accès parking, entrée de plain-pied, espaces d'accueil, élévateurs, sanitaires... aménagements prévus pour fauteuils et poussettes
- Exposition adaptée aux enfants : vitrines basses, explications ludiques et interactives favorisant les échanges intergénérationnels
- Espace bébé : tables à langer, vestiaire à poussette...
- Aires de jeux pour enfants, espace pique-nique
- Mise en place d'un service de médiation culturelle pour la conception d'activités et de produits destinés au public

Proposition de la Drdfe : le musée pourrait devenir un lieu d'études dans le processus de construction sexuée de l'identité des individus par l'activité ludique et le jouet

2- Pour les salariés du musée :
Conditions de travail et articulation des temps de vie
- L'aménagement du temps de travail favorise l'exercice du rôle parental des salarié-e-s, c'est la politique générale menée par la collectivité au titre du Pays de l'enfance
- Le recrutement d'agents supplémentaires vise à la recherche de compétences qu'elles soient portées par des hommes ou des femmes

MODALITÉS DE SUIVI
Indicateur retenu : nombre d'emplois créés par sexe

pistes pour agir

des initiatives à mobiliser pour l'égalité professionnelle

L'Etat et la Région sont engagés sur les objectifs présentés, en lien avec les orientations européennes et nationales

Le rapport de situation comparée
Un outil de veille et d'action contre les inégalités professionnelles et salariales

Le rapport de situation comparée prévu par le code du travail pour les entreprises d'au moins 50 salariés.
Le RSC pose un diagnostic précis des inégalités sur une liste de thèmes définis par la loi. Il permet de mesurer, de comprendre et d'agir.

Le diagnostic d'égalité professionnelle
Pour les entreprises de moins de 50 salariés

En application du code du travail, les entreprises de moins de 50 salariés doivent prendre en compte les objectifs en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans l'entreprise et les mesures permettant de les atteindre.
Pour les accompagner dans cette démarche, un état des lieux des conditions d'emploi et de travail de leurs salariés est mis à leur disposition, à partir des données déclarées dans les DADS : c'est le diagnostic égalité professionnelle.

Stéréotypes de genre

Les femmes sont sensibles et minutieuses, les hommes sont forts et ont plus d'autorité. L'homme gagne-pain et la femme fée du logis... Des stéréotypes de genre qui confinent chacun dans des tâches et des emplois déterminés !
Les femmes ne représentent pas une catégorie et ne sont pas une minorité visible.
Définition : «Toute représentation (langage, attitude ou représentation) péjorative ou partiale de l'un ou l'autre sexe, tendant à associer des rôles, comportements, caractéristiques, attributs réducteurs et particuliers à des personnes en fonction de leur sexe, sans égard à leur individualité »

Favoriser L'ACCÈS AU TRAVAIL

- Se fixer un objectif de progression dans la mixité des emplois par rapport à une situation de départ
  Exemple : s'engager à recruter une proportion de femmes équivalente à celle des candidatures reçues pour un poste
- Veiller à la mixité de l'équipe de recrutement ou du jury et la sensibiliser à l'égalité
- Afficher les critères de sélection et supprimer toute question basée sur les projets de maternité ou charges familiales
- Afficher et diffuser davantage vos offres d'emploi en interne et à l'externe
- Favoriser la promotion interne et l'évolution professionnelle
- Aider le montage financier du projet de formation
- Alléger les freins personnels et familiaux : aide pour la garde des enfants (Chèque emploi-services, crèche d'entreprises), aide aux transports
- Favoriser la reconnaissance et la valorisation de la formation
- Faciliter la mobilité en prenant en compte les moyens de déplacement, mutualiser des services sur une zone d'activité

Lutter contre les STÉRÉOTYPES DE GENRE

- Assurer une représentation équilibrée femmes/hommes dans les actions de communication et les actions de sensibilisation sur les salons et forums d'orientation professionnelle
- Cultiver l'ambition et lutter contre l'«auto-censure» des femmes :
  - Sensibilisation et formation pour remettre en question les préjugés et les rôles sexués
  - Action incitatrice pour encourager au départ en formation
  - Favoriser les essais d'un nouveau métier en passant 24 heures en immersion dans un univers très masculin ou très féminin pour les hommes
  - Valoriser et communiquer sur des femmes ayant des cursus professionnels exemplaires ou originaux pour permettre l'identification dans des modèles de carrière

Encourager la CRÉATION D'ACTIVITÉ ET LA PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

- **Favoriser l'esprit d'entreprise et la création d'activités par des femmes :** les accompagner dans leurs projets ou favoriser cet accompagnement par les structures compétentes (accès aux crédits, fonds de garantie...)
- **Développer la multi-activités pour lutter contre la saisonnalité** : postes d'accueil et de maintenance en hiver sur la station de Métabief et en été sur la base nautique de Saint-Point, pour prendre un exemple local
- Favoriser la prise de responsabilités par des femmes : portage de projets, participation aux instances de décision...
- Donner un statut reconnu au conjoint participant au développement de l'entreprise : conjoint collaborateur, associé ou salarié
- Proposer le télétravail, particulièrement en milieu rural

Ces bonnes pratiques ont grand intérêt à être élargies à l'ensemble du personnel, salariés féminins et masculins : flexibilité du temps de travail, amélioration de l'ergonomie des postes. Autant d'améliorations des conditions de travail qui bénéficient à tous.

Améliorer la situation des femmes EN EMPLOI

Conditions de travail

- Réduire la pénibilité physique, de façon à permettre un égal accès aux postes de travail avec d'égales chances de santé et de sécurité (équipements et outils)
- Réfléchir à l'organisation du travail en prenant en compte la parentalité
- Proposer un bilan professionnel après un congé de maternité
- Sensibiliser et former les acteurs de la prévention, encadrement, membres de comités d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail CHSCT
- Distinguer les sanitaires et les vestiaires pour les femmes et les hommes
- **Mettre en place une démarche globale d'égalité professionnelle :** établir un rapport de situation comparée RSC sur les conditions d'emploi des hommes et des femmes pour préparer la négociation collective et un plan d'action pouvant porter sur :
  - la réduction de la pénibilité physique
  - l'égal accès à la formation qualifiante
  - la promotion et le déroulement des carrières
  - l'égalité des rémunérations

Articulation des temps de vie

La nécessité de permettre une meilleure articulation des «temps sociaux» apparaît aujourd'hui comme un enjeu majeur.

- **Le crédit d'impôt famille, institué en 2009, bénéficie aux entreprises pour les dépenses de crèches et de halte-garderie.**

Différents types d'établissements sont susceptibles d'être concernés par l'avantage fiscal. Ainsi, sont visés :

- les crèches collectives, dont la capacité d'accueil ne peut excéder 60 places
- les crèches familiales, qui emploient des assistantes maternelles accueillant des enfants à leur domicile et ayant à leur disposition un local d'accueil et un espace pour les activités d'éveil
- les crèches parentales, gérées par des associations de parents
- les établissements d'accueil occasionnel ou haltes-garderies
- les établissements multi-accueil

Il peut s'agir des charges engagées pour financer la création ou le fonctionnement d'une crèche ou d'une halte-garderie exploitée directement par l'entreprise.
Il est également question des versements effectués au profit d'organismes tiers exploitant une crèche ou une halte-garderie, en contrepartie de l'accueil des enfants des salariés de l'entreprise.

- **Les dépenses relatives aux chèques emploi service universels CESU**

Les dépenses concernées par le crédit d'impôt sont celles exposées par l'entreprise pour favoriser l'émission de chèques emploi service universels.

Sources d'information

- **Guide à l'usage de la négociation collective pour l'égalité salariale entre les femmes et les homames**, octobre 2010, DIRECCTE Centre, **www.centre.travail.gouv.fr**
- **Répertoire sur les pratiques d'égalité professionnelle dans les entreprises**, mars 2009, ORSE, Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises, **www.orse.org**
- **Guide des bonnes pratiques d'égalité professionnelle femmes-hommes en Midi-Pyrénées**, novembre 2010, Artemisia, **www.midipyrenees.fr**
- **Guide de la mixité dans les entreprises,** 2011, Anact**, www.fact.aract.fr**

Infirmière ou technicienne plasturgiste ? Les métiers de l'industrie jugés moins contraignants pour les femmes !

Contrairement aux idées reçues, certaines professions fortement féminisées du secteur tertiaire peuvent être plus dures que certains métiers de l'industrie. Les professions de santé, la distribution, le commerce ou encore la communication offrent aux femmes des vies professionnelles qui ont leur part de contraintes, tant au niveau des horaires que de la pénibilité physique.
Tout bien considéré, l'industrie propose aux femmes des métiers qui répondent aux attentes de la plupart de celles-ci.

Contrat pour l'égalité professionnelle

L'État aide financièrement les entreprises qui mettent en place des mesures à caractère exemplaire au seul bénéfice des femmes dans divers domaines (embauche, formation, organisation et conditions de travail) afin de renforcer l'égalité professionnelle, dans le cadre d'un accord collectif. **Contact : DRDFE**

Contrat pour la mixité des emplois

L'Etat accorde une aide aux entreprises qui proposent une embauche ou une promotion à des femmes dans un métier où les femmes sont peu représentées. L'aide financière porte sur des actions de formation ou d'adaptation, et sur des aménagements matériels (améliorations ergonomiques, locaux). **Contact : DRDFE**

Charte Européenne pour l'égalité dans la vie locale

La Ville de Besançon adhère et s'engage !
Formaliser son engagement pour une démarche globale en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est ce que souhaitait concrétiser la Ville de Besançon en signant la Charte Européenne pour les collectivités.
La charte sur **www.ccre.org**

fiche exemple

Exemple de présentation
de la **fiche 4 Auto-diagnostic sur l'égalité femmes-hommes**
pour le dossier de demande de subvention Feder

FEDER Axe 4 - Massif du Jura
PROJET : Domaine skiable de la Serra à Lamoura : construction d'un bâtiment et aménagement du parking
PORTEUR : SMDT Les Rousses

1. Situation des femmes dans le secteur touristique

Emploi et rémunération

Salariés		tourisme	ensemble
Hommes		42 %	55 %
Femmes		58 %	45 %
Salaire brut/h	Hommes	10 €	15 €
	Femmes	9,3 €	12,1 €

Dans la structure :
par sexe et par catégorie socio-professionnelle

	Emp / ouv	AM	Cadre	Total
Hommes	53	8	2	63
Femmes	87	11	7	105
Total	140	19	9	168

	CDI	CDD / Saisonnier	Total
Hommes	20	43	63
Femmes	20	85	105
Total	40	128	168

Source : SAEM SOGESTAR 2010

2. Présentation des objectifs et des publics bénéficiaires

Eléments concernant l'impact sur l'égalité entre les hommes et les femmes en amont du projet :
Les conditions actuelles de travail sont assez difficiles : trois petits chalets peu confortables (chauffage, confort, absence de toilettes,…), entretien du parking difficile.

Les accès et l'accueil sont mal adaptés aux familles : le parking est en mauvais état, il n'y a pas de salle d'accueil, ni d'espace pour les bébés, la billetterie se fait dans un des petits chalets.

Objectifs :
- Améliorer les conditions de travail (parking et bâtiment)
- Développer la formation à destination de tous les salariés
- Faciliter l'accueil et l'accès des familles et de tous les publics.

3. Présentation du plan d'actions

	Accessibilité des femmes au marché du travail	**Situation des femmes en emploi**	**Création d'activités socio-économique**	**Amélioration de l'accueil des familles**
Aménagement du parking	Pas d'impact	Amélioration des conditions de travail concernant l'entretien du parking et le remplacement de trois petits chalets en bois par un bâtiment confortable.	Pas d'impact	Parking au revêtement lisse et régulier facilitant la mobilité (personnes à mobilité réduite, accès aux poussettes,…)
Construction d'un bâtiment d'accueil	Egalité entre les femmes et les hommes dans l'accès aux nouveaux postes à pourvoir (accueil, secourisme, entretien)	Qualification et plan de formation à destination des salariés hommes et femmes. Aménagement d'un local pour le personnel	Pas d'impact	- Billetterie - Salle hors sac - Vestiaire - Salle à langer - Salle pour matériel handisport
Suppression du télésiège et du petit parking	Pas d'impact	Pas d'impact	Pas d'impact	Pas d'impact

4. Indicateurs de suivi

Modalités de suivi : Suivi de l'évolution à travers les éléments statistiques

L'environnement, un atout à préserver

pour le développement économique et durable de la Franche-Comté

Quels sont les enjeux de la protection de l'environnement en Franche-Comté ?

Notre région bénéficie d'une nature exceptionnelle contribuant à sa notoriété et à son attractivité : un patrimoine naturel exceptionnel mais fragile, soumis toutefois à de fortes pressions.

Concilier préservation du patrimoine naturel et développement économique est une priorité dans la stratégie du programme opérationnel du FEDER, fonds européen de développement régional.

Atouts / Opportunités

- Qualités environnementales et paysagères remarquables renforçant la personnalité de la région et l'authenticité de son développement durable
- Réseau important de milieux naturels, aquatiques et terrestres
- Région qui contribue à concilier dynamisme économique avec qualité du patrimoine naturel et qualité de vie, et à valoriser cette convergence (énergie bois, Véhicule du Futur, micro-techniques)
- Sensibilité forte de la population à la qualité de l'environnement
- Le massif du Jura présente un développement équilibré (industrie, agriculture, tourisme) et doit renforcer son potentiel de tourisme vert et familial

Faiblesses / Menaces

- Grande fragilité de la ressource en eau et des milieux aquatiques en raison du relief karstique de la région
- Dépendance énergétique supérieure à celle de beaucoup d'autres régions
- Pression de l'urbanisation autour des grandes agglomérations, en particulier sur la zone frontière
- Intensification de l'agriculture souvent au détriment de l'environnement et, dans d'autres zones, déprise agricole qui génère un appauvrissement de la biodiversité et des paysages
- Réduction des habitats d'espèces protégées emblématiques (milan royal, grand tétra)
- 40 % de zones humides ont disparu en moins de 30 ans en Franche-Comté. En régression à l'échelle mondiale, ces zones présentent un intérêt primordial

Comment les projets soutenus par le Feder peuvent-ils répondre à ces enjeux ?

Tout porteur de projet doit assurer une garantie environnement

Cela constitue un critère d'exigence transversal à tous les axes

Tous les projets ont une incidence sur l'environnement. Mais à l'occasion du lancement d'une nouvelle opération, il existe une opportunité d'amélioration environnementale à ne pas négliger.

Par exemple, les entreprises doivent adapter leur activité à la raréfaction des ressources, la prise en compte en amont de facteurs environnementaux contribuant à des solutions plus durables et efficaces dans ce sens.

Comment votre projet peut avoir une interaction négative sur l'environnement ?

- par l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre
- par des dégradations de la biodiversité et des milieux
- par des réductions des ressources naturelles
- par l'augmentation des risques naturels et technologiques
- par la banalisation des paysages et l'artificialisation des milieux

Un axe spécifique du programme opérationnel est consacré à l'environnement

Les projets soutenus dans l'axe 3 visent les objectifs suivants :

- préserver la qualité environnementale
- améliorer la sécurité vis-à-vis des risques d'inondation
- réduire la dépendance énergétique pour conforter l'image d'innovation de la région et renforcer son attractivité

Une démarche efficace pour votre projet

en deux conseils

- **Dès la phase de conception de votre projet, prenez en considération les impacts sur l'environnement :** réaliser un auto-diagnostic en amont et intégrer les solutions dans votre projet
- Il est souhaitable et important de vous faire **accompagner** pour améliorer votre projet

et cinq finalités

- lutte contre le changement climatique
- perte de biodiversité et banalisation du paysage
- pression sur les ressources naturelles
- risques technologiques et naturels
- sensibilisation à l'environnement

Politique européenne et nationale

L'Union Européenne institue la nécessité de gérer le fonds de développement régional FEDER en fonction des pratiques du développement durable et de la protection de l'environnement.

Le Grenelle de l'environnement précise les engagements français pour préserver l'environnement, lutter contre le changement climatique et développer les énergies renouvelables. Le Grenelle 2 organise des mesures de préservation de la biodiversité, de développement d'une agriculture durable, de protection de la santé.

En 2007, la France a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 5,3 % par rapport à 1990. L'objectif est de réduire de 20 % d'ici 2020.

L'attribution des aides est appréciée au regard des projets ne se limitant pas au simple respect de la réglementation de protection de l'environnement qui constitue un présupposé absolu au dépôt d'un dossier.

méthodologie

Tous les projets ont une incidence avec l'environnement
En identifier les effets dès la conception du projet permet non seulement d'en limiter l'impact mais aussi de s'engager dans la préservation de l'environnement.

suivez le guide en 4 étapes

1- CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Votre projet est-il soumis à une procédure réglementaire au titre de la protection de l'environnement ?

Objectifs
Vérifier le respect des réglementations environnementales s'appliquant au projet.

Autorisations nécessaires
Vous devez vous assurer que votre projet remplit ses éventuelles obligations d'étude d'impact, procédure administrative de déclaration ou d'autorisation :
- Projet soumis à études d'impact
- Projet soumis à enquête d'utilité publique
- Autorisation au titre de la Loi sur l'Eau
- Autorisation ICPE
- Autorisation défrichement
- Incidence Natura 2000
- Autorisation site classé

La zone d'implantation se trouve-t-elle dans un périmètre réglementaire de protection ?
- Ppri
- Znieff
- Natura 2000
- Arrêté de protection de biotope
- Réserve naturelle
- Site classé ou inscrit
- Biotope d'espèce protégée par arrêté ministériel
- Autre : PNR, ENS...

Quelles sont les raisons ayant motivé le choix de ce site plutôt qu'un autre ?

Conseil
Les pièces justificatives de l'instruction de votre projet par les autorités compétentes au titre de ces démarches réglementaires sont à joindre à votre dossier.

2- ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC

Mesurer tous les impacts du projet sur l'environnement

Objectifs
Identifier les principales incidences de l'opération et analyser les impacts sur cinq grands enjeux environnementaux :
- Lutte contre le changement climatique
- Perte de biodiversité et banalisation du paysage
- Pression sur les ressources naturelles
- Risques technologiques et naturels
- Sensibilisation à l'environnement

Comment procéder ?
Présentez une analyse précise qui montre les impacts environnementaux de l'installation projetée : diagnostic thermique, bilan carbone, consommations énergétiques par m^2...

Exposez la politique d'achat des matériels : incidence des achats sur l'environnement, circuits d'approvisionnements, les risques d'artificialisation,...

Conseil de l'instructeur
La prise en compte de l'environnement doit non seulement porté sur le projet mais également dans le processus menant à la réalisation du projet.

www.chantiervert.fr
Mode d'emploi du chantier vert, un site réalisé par Ea Eco-entreprises et ADEME Paca

Consommation moyenne d'énergie d'un bâtiment
Chauffage avec énergie fossile : 135 kWh par m2
Bâtiment basse consommation : 65 kWh par m2

Vos questions
Comment s'y prendre pour assurer une meilleure prise en compte de l'environnement en amont des projets ?

Réponse de la DREAL : Ne pas hésiter à demander conseil au service instructeur, un appui est possible. Pour les projets importants, une réunion en amont avec la Dreal, le service instructeur et vous, le porteur, peut s'avérer nécessaire. Questionner également votre maître d'oeuvre pour intégrer la prise en compte de l'environnement dès la conception.

Peut-on intégrer des critères environnementaux dans les marchés publics ?

Réponse de la DREAL : Le Code des Marchés Publics va dans le sens d'une plus forte prise en compte des préoccupations environnementales, dans un contexte européen encore plus volontariste. Votre politique d'achat peut également exiger des produits et des services éco-labellisés.
Plus d'infos sur le site www.ademe.fr.

Comment établir un diagnostic Bilan Carbone® ?

La finalité du diagnostic est de mettre en place un plan d'action de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Pour faire réaliser le Bilan Carbone® de votre activité, vous pouvez consulter un des prestataires formés par l'ADEME (Liste sur **www.ademe.fr**).
Le diagnostic prend en compte les émissions de gaz à effet de serre induites par votre activité de façon directe et indirecte :

- électricité achetée, transports utilisés par les salariés et clients
- Acheminement des matières premières ou des fournitures et livraison des produits fabriqués
- Construction des bâtiments de la structure
- Fabrication des matières premières employées par votre activité (y compris le papier)
- Fin de vie des déchets engendrés
- Consommation d'énergie et autres émissions des produits vendus
- Fin de vie de ces produits vendus.

Source : Ademe

3- ÉLABORER UN PLAN D'ACTION

Déterminer des actions pour éviter, limiter ou compenser les impacts environnementaux

Objectif

Améliorer la prise en compte de l'environnement selon l'impact de votre projet

Comment procéder ?

- Votre projet propose des améliorations pour l'environnement : une opération de construction peut donner lieu à la production d'énergie renouvelable.
- Votre projet entraîne une dégradation de l'environnement mais vous proposez des solutions pour limiter ces impacts et les rendre les moins graves possibles
- Votre projet entraîne une atteinte à l'environnement et des dégradations inévitables mais qui seront compensées, rééquilibrées par la suite par des actions favorables au milieu naturel
- Votre projet n'a pas d'incidence sur l'environnement et évite les dégradations sur l'environnement. Il s'agit de la position la plus favorable et de la meilleure prise en compte possible de l'environnement

Pistes d'actions

- Pensez à une éco-conception de votre projet : chantier, démolition,... entraînent des nuisances sur l'environnement, des mesures préventives et des actions peuvent les atténuer et les éliminer
- Limiter les déplacements : inciter ses partenaires à utiliser les transports en commun, le co-voiturage, la visio-conférence
- Pratiquer l'éco-communication : réduction des documents imprimés, label imprim'vert, envois par courriels,... (guide de l'éco-communication de l'ADEME)
- Concept du chantier vert : gestion des déchets, respect du site, limitation des nuisances sonores...

4- ÉVALUER ET RENDRE COMPTE

Evaluer pour mesurer les effets de son action et pour rendre compte à la communauté européenne du respect de ses engagements en matière d'impacts environnementaux

Objectif

Déterminer, en fonction de la nature exacte du projet, les modalités de suivi pertinentes pour évaluer dans le temps les incidences du projet sur l'environnement

Comment procéder ?

Identifiez les indicateurs de résultats pertinents et facilement mesurables en fonction des objectifs fixés dans le plan d'action.

Mesurez l'évolution en donnant une valeur initiale (avant le démarrage du projet) et une valeur cible, par rapport à un objectif optimal.

Pour élargir la réflexion

En France, 60 000 hectares de terre disparaissent chaque année : la surface d'un département tous les 10 ans ! Des questions doivent alors se poser sur les réserves foncières et les compensations pour les surfaces agricoles à effectuer.

Les 3 x 20 pour 2020 du Grenelle

- moins 20% d'émissions de GES
- moins 20 % de consommation d'énergie
- plus 20 % d'énergie renouvelable

l'environnement en projets

présentation de projets bénéficiaires du Feder

Sur chaque axe du Feder, ces exemples de projets montrent comment, à partir d'une évaluation des impacts, des solutions peuvent être mises en place.

Feder Axe 1 - Innovation
1.3 - Conforter la dynamique des filières

Projet : Programme d'investissements matériels et immobilier
Porteur : Société Jurassienne des bois - Jurabois

Diagnostic environnement

Possibilité d'incidences environnementales multiples :

- Baisse de la consommation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre : fonctionnement des machines et chauffage des bâtiments, approvisionnement et transport
- Baisse de la pression sur les ressources naturelles : déboisement excessif et anarchique, production de déchets
- Intégration paysagère de la nouvelle construction

Plan d'action

- Augmentation mesurée des consommations électriques, due à l'accroissement de l'activité, par la mise en place de variateurs électroniques de vitesse participant à la démarche de maîtrise de la demande en énergie préconisée par l'Ademe
- Réduction de la consommation électrique en proportion du volume de bois transformé grâce à la modernisation de l'installation
- Suppression des imports de bois (30 trajets routiers par an) pour privilégier la filière locale des bois du Haut-Doubs
- Adhésion à plusieurs labels favorisant une gestion équilibrée et durable des forêts, label Jura Supérieur et label Pefc (programme de reconnaissance des certifications forestières)
- Le nouveau bâtiment est entièrement construit en bois de provenance locale
- Meilleur rendement des grumes et par conséquent diminution des déchets, réutilisation et revalorisation des déchets restants (chaufferie bois sur place pour chauffage des bâtiments et des séchoirs, vente pour industries papier, pépiniéristes,...)
- Utilisation d'une huile végétale pour la ligne de sciage
- Récupération des eaux de pluie pour arroser les stocks de bois
- Sensibilisation à l'environnement : informations sur le site internet et dans la documentation sur le bois, énergie renouvelable, issu de forêts gérées durablement

Modalités de suivi

Indicateur retenu : réduction de 10 % de la consommation électrique par rapport au volume de bois transformé

Feder Axe 2 - Compétitivité territoriale
2.1 - Développement des parcs d'innovation

Projet : Construction de la salle des musiques actuelles et contemporaines, la Smac, sur friche industrielle
Porteur : Ville de Besançon

Diagnostic environnement

Possibilité d'incidences environnementales multiples :

- Réchauffement climatique : émissions des gaz à effet de serre pour la construction et pour le fonctionnement du bâtiment
- Gestion des ressources : consommation d'énergie, utilisation des sols et de l'eau, modalités de fonctionnement, matériaux de construction
- Risques d'inondations en bord du Doubs
- Pollution des eaux, pollution du paysage
- Santé et environnement : installation sur un ancien site industriel, dépollué mais à surveiller, intégration paysagère

Plan d'action

- Gestion de l'énergie : conception du bâtiment optimisant éclairage et chauffage naturel, isolation, absence de ponts thermiques, chaudière à condensation, ventilation régulée avec récupération de chaleur
- Procédés et produits de construction : provenance locale, éco-labellisés, consommables à faible incidence environnementale (gobelets et vaisselle, boissons bio, produits d'entretien, supports de communication)
- Intégration paysagère, santé et environnement : reconquête de qualité d'un ancien site industriel en entrée de ville, valorisation de la rivière, aménagements extérieurs (parcs à vélos, voies cyclable et de bus,...), développement d'un nouvel écosystème, suivi de la dépollution, eaux pluviales pour les espaces verts, réduction des nuisances sonores
- Risques d'inondation : construction sur pilotis et emprise au sol limitée, surfaces de parking en matériaux perméables
- Sensibilisation du public : communication sur un comportement responsable et citoyen

Modalités de suivi

Indicateur retenu : suivi des consommations d'énergie (compteurs installés sur les équipements de chauffages et circuits d'éclairage)

Conseils de la Dreal

- Utiliser des consommables à faible incidence sur l'environnement dans la conception des outils
- Valoriser auprès du public les raisons des efforts mis en oeuvre pour protéger l'environnement et informer sur les menaces environnementales par une exposition permanente
- Récupérer les eaux pluviales pour des usages domestiques, veiller à dépolluer les eaux issues des parkings
- Prendre en compte l'écosystème initial du site
- Indicateurs sur chacun des thèmes abordés, avec une valeur initiale et une valeur cible (évolution) : eau, impact des actions de sensibilisation, ressources

FEDER AXE 3 - QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE
3.4 - DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROJET : Sensibilisation et éducation à l'environnement, aux énergies renouvelables et à l'agriculture durable à travers l'énergie cheval
PORTEUR : Association de promotion du trait comtois, Besançon

OBJECTIFS DU PROJET

Sensibiliser au respect de l'environnement et à l'éco-responsabilité par la mise en place d'un concept reconductible de **village énergie cheval,** autonome en énergie et respectueux de l'environnement. Création d'une exposition permanente.

- Sensibilisation au travail fourni par le cheval (tâches agricoles et horticoles) et à l'intérêt écologique de son utilisation (travaux communaux, entretien des paysages des herbages et des montagnes)
- Montage et exposition d'une écurie en bois écocertifié et de provenance locale, utilisant trois énergies renouvelables : éolien, solaire et biogaz

PLAN D'ACTION

Incidences sur l'environnement de cette manifestation :

- **Lutte contre le changement climatique**

Village autonome en énergie : le manège produit l'électricité (éolienne et énergie produite par le cheval), le site internet a facilité le recours au co-voiturage et au transport collectif, les participants du festival sont venus en attelage, circulation en calèche (ravitaillement et entretien du site, navettes), produits locaux sur les stands.

- **Gestion des déchets**

Accueil d'une population importante : achat de produits réutilisables et recyclés (restauration...), toilettes sèches, promotion du tri des déchets (jeu), compostage des déchets.

- **Pression sur les ressources**

Communication : charte Imprim'vert, pas de prospectus distribués. Champs laissés intacts.

- **Agriculture raisonnée ou biologique**

Sensibilisation à l'agriculture durable.

MODALITÉS DE SUIVI

Indicateurs retenus pour assurer le suivi environnemental du projet :
- Part des équipes ayant rejoint le site en attelage
- Nombre de races de chevaux de trait représentées
- Evolution de la réduction des déchets
- Nombre de visiteurs et enquête d'évaluation.

FEDER AXE 4 - MASSIF DU JURA
4.1 - AMÉNAGEMENT ET DIVERSIFICATION TOURISTIQUE

PROJET : Domaine skiable de la Serra à Lamoura : construction d'un bâtiment et aménagement du parking
PORTEUR : SMDT Les Rousses

DIAGNOSTIC ET PLAN D'ACTION

- **Climat / énergie**

Trajets des touristes : navettes de ski-bus, parking optimisé pour les bus
Chauffage bâtiment et eau, éclairage : bâtiment BBC, conception en demi-cercle optimisant la luminosité solaire, isolation laine de bois, toiture terrasse végétalisée, brises-soleil orientables, ventilation double-flux, luminaires à détecteurs de présence, chaudière à granulés bois

- **Biodiversité**

Emprise du parking au sol, de l'ancien téléski et impacts des travaux : revégétalisation et remise en état, clauses environnementales appliquées aux travaux (contraintes et exécution)

- **Paysage**

Impact visuel du parking : aménagement par îlot paysager

- **Ressources naturelles**

Consommation de foncier, impact sur les eaux de surface :
Matériaux locaux privilégiés pour la construction, hauteur du bâtiment sur un niveau (toiture végétale), pendant les travaux, gestion du bruit et des déchets
Rationalisation du stationnement, collecte et filtrage des effluents du parking pour limiter le pollution des eaux

- **Sensibilisation**

Sensibilisation des usagers à l'environnement en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Haut-Jura

MODALITÉS DE SUIVI

Indicateurs retenus :
- Suivi du nombre d'utilisateurs des navettes ski-bus sur la station, rapporté au nombre de journées skieurs enregistré sur la station
- Suivi des consommations de granulés bois, d'électricité et d'eau du bâtiment
- Estimation du nombre d'usagers exposés à la sensibilisation sur le site

grille d'analyse

Pour vous aider à :
- **Mesurer les impacts de votre projet sur l'environnement**
- **Établir votre diagnostic**
- **Élaborer votre plan d'action**

Pour tous les projets (sauf études et prestations de services)

Lutte contre le changement climatique

Questions clés

Énergie
- Quelle est la consommation d'énergie globale ou en kWh/m² ?
- L'énergie utilisée émet-elle des gaz à effet de serre ?
- Quelles sont les modalités de construction et d'isolation ?
- Quels sont les modes de production et de consommation ?
- Y a t-il production d'énergie, recherche de synergie énergétique avec d'autres aménagements ?

Transports
- Où sont localisées les activités ?
- Quelles sont les modalités de transport pour les marchandises et les personnes (clients, salariés) ?
- Quelle est la provenance des marchandises ?

Solutions possibles

- Faire un audit énergie et adopter les propositions
- Limiter les consommations d'énergie
- Utiliser des énergies renouvelables
- Démarche qualité environnementale du bâti : bâtiment Haute Qualité Environnementale ou éco-bâtiment, plus performant que la réglementation thermique en vigueur

- Effectuer un plan de déplacement des entreprises
- Favoriser les transports collectifs, la visio-conférence ou le télétravail
- Mode d'approvisionnement des matériaux : chemin de fer, voie d'eau ; favoriser l'approvisionnement local
- Limiter la péri-urbanisation et l'utilisation de friches urbaines

Modalités de suivi

- Consommation par type d'énergie
- Consommation par m² et en kWh des bâtiments
- Engagements mis en œuvre suite aux prescriptions d'un bilan énergétique
- Nature des énergies utilisées et part de chacune dans le bouquet énergétique

- Taux de fuite du réseau de chaleur alimenté par une centrale à chaleur
- Nombre de personnes qui utilisent un transport collectif
- Part des transports collectifs et doux dans le total utilisé
- Nombre d'heures en télétravail
- Rayon d'approvisionnement en km de chaque ressource utilisée...

Perte de biodiversité Banalisation de paysage

Questions clés

Foncier
- Quel est l'impact foncier du projet ?

Nature et paysages
- Quelles sont les modalités d'insertion paysagère ?
- Le projet est-il localisé dans une zone naturelle sensible ou protégée (voir la DREAL) ?
- Le projet conduit-il à une artificialisation du milieu naturel ?
- Le projet entraîne-t-il la destruction d'espèces animales, végétales, de zones humides ?
- Y a-t-il une importation d'espèces animales ou végétales allogènes ou exotiques ?
- Pour des projets neutres par rapport à ces aspects, y a-t-il des actions favorables à la biodiversité ordinaire : création de mares, installation de nichoirs, plantation d'arbres d'essences locales…

Solutions possibles

- Approche environnementale de l'urbanisme pour projets d'aménagement de zones d'activité commerciale ZAC
Prévoir une étude architecturale d'insertion paysagère
- Calendrier d'intervention respectant les cycles biologiques (hors période de reproduction). Amendements raisonnés pour travaux agricoles.
- Eviter les opérations dans les zones sensibles (arrêté de protection de biotope, zone natura 2000, réserves, ZNIEFF de type 1), www.franche-comte.ecologie.gouv.fr (rubrique Données communales menu de gauche)
- Recourir à des modes de construction qui limitent l'artificialisation des sols (exemple pour l'eau de pluie : prévoir des espaces naturels d'absorption)
- Prise en compte de la gestion de la fréquentation pour les opérations de tourisme en milieu sensible
- Aménagements permettant de préserver la biodiversité ordinaire : nichoirs, mares, plantation…

Modalités de suivi

- Surface naturelle protégée
- Volume des amendements et taux de décroissance éventuelle
- Surfaces artificialisées mais imperméabilisées
- Nombre de touristes en visite dans les écosystèmes fragiles

- Nombre d'aménagements qui favorisent le maintien de la biodiversité (mares, nichoirs...)
- Part du budget de l'opération prévue pour la protection de l'environnement

Pression sur les ressources naturelles

Questions clés

Foncier

• L'emprise foncière est-elle optimisée ? Quel est le lien avec le PLU, plan local d'urbanisme, et le plan de déplacement urbain le cas échéant ?

Ressources utilisées

• Quelles sont les ressources naturelles utilisées ?
• Un recyclage spécifique supplémentaire est-il prévu au-delà des obligations de tri ?
• Y a-t-il des synergies possibles avec d'autres installations ?
• Quelles sont les conditions de mobilisation des ressources ?

Impact sur les ressources

• Quels sont les niveaux de consommation de ces ressources ?

Solutions possibles

• Ré-utilisation de dent creuse, lien avec le PLU
• Eviter les déchets et réduire les consommations de produits jetables, assurer un tri systématique
• Favoriser la proximité et les approvisionnements respectueux de l'environnement (exemple : label Forest Stewardship Council FSC ou programme de reconnaissance des certifications forestières PEFC pour le bois)
• Mise au point ou développement de processus écologiques
• Analyse des cycles de vie des matériels pour gagner en longévité de vie

Recourir à des produits « écologiques » labellisés :
• Clauses d'entretien des bâtiments (produits utilisés, fréquence)
• Clauses avec l'entreprise de restauration (repas bio)

Modalités de suivi

• Surface des zones urbaines utilisées
• Volume ou taux de réduction des déchets
• Volume ou taux des déchets triés et recyclés
• Zone d'approvisionnement des ressources
• Volume et taux des ressources bénéficiant d'un éco label et tendance dans les approvisionnements
• Evolution des consommations (eau, déchets)

Risques technologiques et naturels

Questions clés

• Quels sont les risques présents ?
• Une sensibilisation particulière du personnel est-elle mise en œuvre ?
• Existe-t-il une augmentation du risque naturel en raison de la réalisation du projet ?

Solutions possibles

• En termes d'inondation accompagner les programmes de protection par la sensibilisation et la réduction de la vulnérabilité
• Identifier les risques technologiques et naturels déjà présents sur le territoire du projet
• Proposer des mesures de protection renforcées dans les processus de production ou lors de la réalisation de l'opération
• Proposer des mesures de sensibilisation des personnels ou de la population
• Conduire une étude et proposer des solutions pour éviter une exposition à des risques accrus

Modalités de suivi

• Surface des zones urbaines utilisée
• Volume de réduction des déchets ou taux de réduction des déchets
• Volume ou taux des déchets triés et recyclés
• Zone d'approvisionnement des ressources
• Volumes et taux des ressources qui bénéficient d'un éco label et tendance dans les approvisionnements
• Evolution des consommations (eau, déchets)

Sensibilisation

Questions clés

• Quelles sont les opportunités de sensibilisation à l'environnement dans le projet ?

Solutions possibles

• Prévoir des actions spécifiques de sensibilisation
• Journées supplémentaires de sensibilisation et d'information ajoutées à la réalisation de l'opération
• Campagnes de communication en vue de la protection de l'environnement

Modalités de suivi

• Nombre de personnes sensibilisées
• Calcul de réduction des risques quand celui-ci est possible
• Nombre de journées effectuées et nombre de personnes sensibilisées
• Nombre de campagnes de communication et bassins de population concernés
• Mesure des objectifs à atteindre à travers ces moyens de sensibilisation (exemple : mesure de la progression du tri sélectif).

Pour les études et prestations de service

1- Études préalables à un aménagement ou à un investissement matériel, assistance à maîtrise d'ouvrage

Questions-clés

• **Établir le contexte environnemental de l'opération**
Quelles fragilités, quels habitats et espèces sont protégés ?
Quel est l'intérêt écologique de la zone ?

• **Mener une réflexion sur les moyens de production des documents**
Pression sur les ressources, modes de déplacement, énergie utilisée, produits bénéficiant d'un éco-label, sensibilisation des populations et introduction au développement durable

Solutions possibles

L'étude ou l'assistance intègre des préconisations :
• d'intégration de l'environnement
• de méthode : approche environnementale de l'urbanisme...
• d'objectifs : imperméabiliser moins de 10% de la surface de l'aménagement…
• ou sur d'autres aspects qui démontrent, dès la phase en amont de l'étude, que l'environnement sera préservé ou que tout est mis en œuvre pour éviter ou compenser une dégradation

Modalités de suivi

• Objectifs poursuivis en matière d'environnement
• Liste des critères retenus
• Nombre et critères de sélection des offres mis en œuvre dans les appels d'offres
• Nombre d'indications opérationnelles en matière d'environnement
• Superficies concernées et protégées
• Nombre d'espèces floristiques et faunistiques protégées

2- Autres études : immatérielle, transfert de technologie, communication

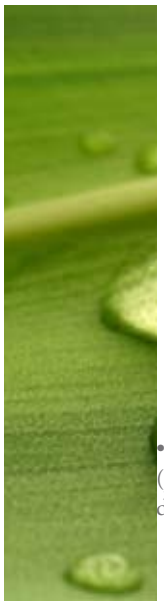

Questions-clés

• **Mener une réflexion sur les moyens de production des documents :**
Pression sur les ressources, modes de déplacement, énergie utilisée, produits bénéficiant d'un éco-label, sensibilisation des populations et introduction au développement durable

Solutions possibles

• Prévoir une clause environnementale dans les cahiers des charges de commandes publiques : papier recyclé, mode d'impression…
• Prévoir des modalités de sélection d'offres qui favorisent la protection de l'environnement dans les marchés publics
• Moyen de réalisation des prestations (éco-production des études, mise en œuvre du guide de l'éco-communication de l'ADEME)
• Journées supplémentaires de sensibilisation et d'information ajoutées à la réalisation de l'opération

Modalités de suivi

• Mise en œuvre de moyens écologiques pour produire les études (papier recyclé, plan de déplacements rationnels visant à économiser de l'énergie...)
• Nombre de préconisations du guide de l'éco-communication de l'ADEME suivies
• Nombre de journées de sensibilisation prévues

Source : Dreal Franche-Comté

contacts

Préfecture de la région Franche-Comté
Secrétariat Général aux Affaires Régionales
Mission Europe
8 bis rue Charles Nodier - 25 000 Besançon
Tél. 03 81 25 10 00
Fax 03 81 25 14 29
sgar-europe@franche-comte.pref.gouv.fr

L'Europe, c'est tous les jours en Franche-Comté
www.europe-franche-comte.fr

- Obtenir plus d'informations
- Connaître les coordonnées des services instructeurs et des lieux de dépôt des dossiers
- Tous les documents nécessaires à télécharger

Chaque projet est géré par un service instructeur qui est votre contact privilégié.

DRDFE Franche-Comté
Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité
5 rue du Général Sarrail
25000 Besançon
Tél. 03 81 61 53 80
Fax 03 81 61 53 83
drdf.fc@wanadoo.fr
www.droitsdesfemmes-fc.com

DREAL Franche-Comté
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Temis - Technopole Microtechnique et Scientifique
17 E rue Alain Savary - BP 1269 - 25005 Besançon cedex
Tél. 03 81 21 67 00
Fax 03 81 21 69 99
dreal-franche-comte@developpement-durable.gouv.fr
www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

SIGLES

BBC	Bâtiment basse consommation
CHSCT	Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
ENS	Espace naturel sensible
FEDER	*Fonds européen de développement régional*
GES	Gaz à effet de serre
ICPE	Installation classée pour la protection de l'environnement
PEFC	Programme for the endorsement of forest certification
PNR	Parc naturel régional
PPRI	Plan de prévention du risque d'inondation
RSC	Rapport de situation comparée
ZNIEFF	Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique

sources d'information

Égalité

Union européenne
Rubrique Egalité entre les femmes et les hommes
http://ec.europa.eu

Ministère des solidarités et de la cohésion sociale
www.solidarite.gouv.fr

Efigip Franche-Comté
Emploi Formation Insertion
www.efigip.org
Chiffres-clés, tableaux de bord par secteur d'activité sur l'emploi, la formation et l'insertion

Fact Franche-Comté amélioration des conditions de travail
www.fact.aract.fr
Guide égalité professionnelle en entreprise, élaboré par Fact et la Drdfe Franche-Comté

Observatoire sur la responsabilité sociétale des entreprises
www.orse.org
Association loi 1901, l'Orse propose des guides pédagogiques sur l'égalité en entreprise et sur les différents thèmes de la responsabilité sociétale et environnementale.

Insee - Institut national de la statistique et des études économiques
www.insee.fr

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE RÉGION FRANCHE-COMTÉ

Cci de Région Franche-Comté
Service Europe
Valparc - Zac de Valentin
25043 Besançon cedex
tél. 03 81 47 42 00
europe@franche-comte.cci.fr
www.entreprise-europe-franche-comte.fr

enterprise europe network

Le service Europe de la Chambre de commerce et d'industrie de Région de Franche-Comté est le relais du réseau Europe Entreprise en région, mis en place par la Commission européenne.
Interlocuteur de proximité pour les entreprises, le service Europe a pour mission de :

- **Assurer une veille et mettre en oeuvre la législation européenne**
- **Trouver des partenaires à l'étranger**
- **Mobiliser des financements européens pour leurs projets**
- **Défendre leurs intérêts auprès des institutions européennes**

La Chambre de commerce et d'industrie est mandatée par la préfecture de la région Franche-Comté pour une mission d'appui au montage de dossier Feder auprès des entreprises et acteurs économiques régionaux.

Environnement

Pour en savoir plus sur les programmes directement gérés par la **Commission européenne** : Life+ et programme de l'énergie intelligente en Europe
www.touteleurope.eu

Ministère du développement durable
www.developpement-durable.gouv.fr

Ademe Franche-Comté
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
Direction régionale Franche-Comté
25, rue Gambetta - BP 26367 - 25018 Besançon Cedex 6
Tél. 03 81 25 50 00
http://franche-comte.ademe.fr et **www.ademe.fr**

- Guide de l'éco-communication
- Référentiel des technologies propres
- Guide du changement climatique
- Charte de bonnes pratiques en matière de compensation carbone volontaire: **www.compensationco2.fr**

AJENA Energie et environnement
28, boulevard Gambetta - BP 30149
39004 Lons-le-Saunier Cedex
Tél: 03 84 47 81 10
www.ajena.org

Ministère de l'Industrie
www.industrie.gouv.fr
Guide des Technologies clés 2015 : Chimie-Matériaux-Procédés, TIC, Environnement, Énergie, Transports, Bâtiment, Santé, Agriculture et Agroalimentaire

Portail de la statistique publique, ensemble des données statistiques publiques
www.statistique-publique.fr

Guide de l'éco-conditionnalité des aides européennes
www.region-limousin.fr

Citepea - Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique
Informations sur les évolutions réglementaires et technologiques en matière de pollution atmosphérique
www.citepea.org

Manicore : documentation sur l'effet de serre et les sources d'énergies
www.manicore.com

Guide des priorités transversales
Égalité femmes - hommes et Environnement

Ce guide a été conçu pour accompagner les porteurs de projet sollicitant le fonds européens de développement régional FEDER.

Édité par la Préfecture de la région Franche-Comté
mars 2011
Directeur de la publication :
Philippe Maffre, Secrétaire Général aux affaires régionales
Conception, réalisation : Sandrine Mulin

Préfecture de Région Franche-Comté
Secrétariat Général aux Affaires Régionales
Mission Europe
8 bis rue Charles Nodier - 25 000 Besançon
Tél. 03 81 25 10 00
Fax 03 81 25 14 29
www.europe-franche-comte.fr

Avec le concours de
DRDFE Franche-Comté
Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité
5 rue du Général Sarrail - 25000 Besançon
Tél. 03 81 61 53 80
Fax 03 81 61 53 83
drdf.fc@wanadoo.fr
www.droitsdesfemmes-fc.com

DREAL Franche-Comté
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
TEMIS - Technopole Microtechnique et Scientifique
17 E rue Alain Savary - BP 1269 - 25005 Besançon cedex
Tél. 03 81 21 67 00
Fax 03 81 21 69 99
www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

UNION EUROPEENNE

DÉLÉGATION RÉGIONALE
AUX DROITS DES FEMMES
ET À L'ÉGALITÉ
DE FRANCHE-COMTÉ